

Sourdun, le 20 septembre 2022

## Appel à projet d'innovation « routes et rues »

### TerraLink™

### Entreprise Terre Armée

#### CERTIFICAT DE BONNE FIN

Dans le cadre du programme public national d'expérimentation routes et rues, le procédé TerraLink™ de l'entreprise Terre Armée a fait l'objet d'une expérimentation dont l'évaluation a été assurée par le Cerema.

Le procédé des parois TerraLink® est une variante des remblais renforcés classiques qui a pour objectif la stabilisation des talus par un remblai en sol renforcé lorsque la profondeur limitée de ce talus à partir du parement final ne rend pas possible la mise en place des bandes de renfort nécessaires. La proposition permet d'adapter une technique actuelle en connectant le remblai renforcé à une structure de soutènement telle qu'une pente stabilisée par clouage ou des murs existants.



Illustration 1 : TerraLink™ - Principe

Le site retenu pour tester le procédé est situé sur les communes de Lassar et Garanou (Ariège - Occitanie) en bordure aval de la route nationale vingt, de Pamiers à Bourg Madame. La maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des travaux ont été confiées à la direction interdépartementale des routes du Sud-ouest.

Pour ce chantier, le procédé TerraLink™ a été mis en place sur une longueur de 140 m environ, pour une hauteur maximale de l'ordre de 5 m, avec des lanières géosynthétiques Géostrap™ reliées en façade à un parement minéral Terratrel™. Le remblai renforcé technique TerraLink™ s'appuie contre une paroi clouée stabilisant le talus de la route nationale. Au droit du profil le plus haut, cinq niveaux de lanières géosynthétiques classiques ont été mises en œuvre côté aval, avec une longueur de 2,5 m complétées par six lanières côté amont, avec une longueur de 2 m spécifiques au procédé TerraLink™. Ces dernières sont liées à la paroi de sols renforcés par clouage.

Au vu du bilan réalisé par le comité de suivi, je soussigné, David Zambon, directeur du Cerema Infrastructures de Transports et Matériaux, certifie que l'usage du procédé TerraLink™ a permis d'obtenir des performances mécaniques, hydraulique de drainage et d'intégration au paysage en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 94 270. Ces travaux d'élargissement ont été réalisés à partir de l'aval sans conséquence sur la circulation sur la voie portée.

Directeur général adjoint en charge du pilotage de la production  
Directeur Infrastructures de Transport et Matériaux

David Zambon